

Délibération du conseil d'administration de l'Andra du 22 juin 2017

Le conseil d'administration de l'Andra qui s'est réuni le 22 juin 2017 sous la présidence de Christophe BOUILLON, a délibéré ainsi :

Les opposants au projet Cigéo ont programmé une semaine d'actions et de mobilisation du 19 au 25 juin 2017. C'est dans ce contexte que sont intervenus, au cours des dernières 48 heures, des troubles à l'ordre public.

Le conseil d'administration constate avec solennité qu'un cap nouveau et inédit dans la violence de l'opposition a été franchi hier.

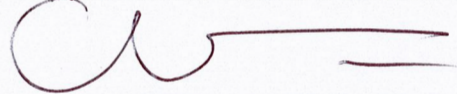
Avec une radicalisation extrême, les opposants ne s'en prennent plus seulement aux installations de l'Andra mais également aux populations et au territoire : vols de matériels auprès d'une entreprise de maintenance éolienne, saccage et tentative d'incendie de l'hôtel-restaurant du Bindeuil où dormait une dizaine de clients, pressions sur les habitants, les élus et leur famille...

Face à cette situation, le conseil d'administration de l'Andra déclare que ces comportements sont inacceptables et tient à manifester officiellement un soutien fort aux élus et aux riverains, dont font partie les salariés de l'Andra, qui s'engagent au quotidien pour un projet d'intérêt général et vivent dans le territoire avec l'Andra.

Le conseil d'administration sait pouvoir compter sur l'Etat pour faire respecter la loi et mandate le président et le directeur général pour faire remonter les préoccupations de l'Agence et de son personnel et des élus du territoire auprès des autorités.

Fait à Châtenay-Malabry, le 22 juin 2017.

Le Président du conseil d'administration,



Christophe BOUILLON

Pour : 21

Contre : ~~0~~

Abstention : ~~0~~